

**Rapport de la Présidente**Séance publique du  
vendredi 7 décembre 2018**1<sup>ère</sup> Commission****N° CD-2018-5-1-2****Service instructeur**

Direction des finances

**Service consulté****DECISION MODIFICATIVE N°3 - EXERCICE 2018**

Résumé : La Décision Modificative n°3 de l'exercice 2018 du budget principal porte exclusivement sur des virements de crédits entre chapitres à l'intérieur d'une même section, ne modifiant pas l'équilibre du budget.

Cette DM3 s'avère nécessaire pour optimiser la gestion des crédits en les ajustant en fonction des projections de consommations de fin d'année et de l'avancement effectif des opérations, se traduisant techniquement par des virements de chapitres à chapitres.

La synthèse des mouvements du budget principal opérés dans le cadre de la DM3 2018 en fonctionnement est retracée ci-après :

**Direction des Ressources Humaines**

Afin de pouvoir régler le montant de la cotisation due au CNFPT, il est nécessaire d'abonder la ligne budgétaire correspondante.

Crédits à inscrire				
Chapitre	Libellé chapitre	Fonction	Libellé fonction	Montant
012	Charges de personnel	0201	Administration générale	85 000 €
Crédits à restituer				
Chapitre	Libellé chapitre	Fonction	Libellé fonction	Montant
011	Charges à caractère général	0201	Administration générale	-85 000 €

### **Direction de la Solidarité**

Il est nécessaire d'abonder les lignes budgétaires ci-dessous afin de faire face aux dépenses de fin d'année.

Crédits à inscrire				
Chapitre	Libellé chapitre	Fonction	Libellé fonction	Montant
65	Autres charges de gestion courante	52	Personnes Handicapées	168 000 €
65	Autres charges de gestion courante	538	Personnes Agées autres	30 000 €
016	APA	553	APA versée à l'établissement	6 000 €
011	Charges à caractère général	50	Services communs	5 000 €
			<b>TOTAL</b>	<b>209 000 €</b>

Crédits à restituer				
Chapitre	Libellé chapitre	Fonction	Libellé fonction	Montant
016	APA	551	APA à domicile	-209 000 €

### **Direction des Finances**

Il est nécessaire d'abonder les lignes budgétaires ci-dessous, afin de régler des indus relatifs à la taxe d'aménagement suite à des permis de construire annulés, et verser des honoraires.

Crédits à inscrire				
Chapitre	Libellé chapitre	Fonction	Libellé fonction	Montant
014	Atténuation de produits	01	Opérations non ventilables	3 619 €
011	Charges à caractère général	0201	Administration générale	5 000 €
			<b>TOTAL</b>	<b>8 619 €</b>
Crédits à restituer				
Chapitre	Libellé chapitre	Fonction	Libellé fonction	Montant
67	Charges exceptionnelles	01	Opérations non ventilables	-8 619 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver les virements de crédits de chapitres à chapitres dans le cadre de la DM3 2018 pour le budget principal conformément à l'annexe n°1 jointe au présent rapport,

- De procéder aux régularisations des opérations comptables telles que détaillées dans l'annexe n°2 jointe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT